

Pas de déclaration préalable des organisations syndicales (voir questions diverses).

Les représentants du personnel CFDT proposent que la représentante du personnel CFDT de la DGAC soit présente à titre d'expert lors de chaque réunion de la CAP. La présidente de la CAP répond favorablement à cette demande.

Au préalable, et compte tenu des changements des membres participants à la CAP, un tour de table de présentation est fait avec une information sur les nouvelles organisations des bureaux MGS et PSPP.

Les représentants du personnel soulignent l'absence des comptes rendus de l'administration pour les dernières CAP ; les représentants de l'administration s'engagent à les fournir rapidement désormais.

INTEGRATIONS

La CAP émet un avis favorable aux demandes d'intégrations suivantes, aux dates indiquées (voir détails dans annexe 1):

Nom prénom	Service		Grade	Date intégration	Avis	
	origine	accueil			Service	CAP
FAVEREAUX-BENARD Nathalie	Conseil Départemental de l'Essonne	DRIEA	APSS	01/01/17	favorable	favorable
OUAZENE Sabrina	Conseil Départemental de Seine-et-Marne	DRIEA	ASS	01/01/17	favorable	favorable

MOBILITES

La CAP émet un avis favorable aux demandes suivantes (voir détails dans annexe 2)

Nom prénom	Grade	Service d'accueil	Service d'origine	Avis CAP
OUAZENE Sabrina	ASS	DREIA/SSR75	DREIA/SSR77	régularisation
LAROSE Patricia	ASS	DREAL Hauts de France/DIR MSPR	DREAL Hauts de France	favorable
ZMIRLI Lauriane	APSS	DREAL BFC/2C SPRM	Conseil Départemental du Doubs	favorable
MAUDUIT Fabienne	APSS	DREAL Normandie / SSR BRSS Rouen	Centre hospitalier du Rouvray	favorable
CLAVEL Caroline	APSS	DREIA/DSPA SSR	Conseil Départemental de l'Ain	favorable
FAVEREAUX-BENARD Nathalie	APSS	DAC Nord IDF	DREIA	favorable
VIMBOULY Ingrid	ASS	SG/DRH/CRHAC2	DREIA	favorable

Les représentants du personnel de la CFDT attirent l'attention sur la nécessité de réfléchir à la pérennité de chaque poste, afin d'offrir à la mobilité des postes à pourvoir, une vraie perspective professionnelle.

Nous soulignons la nécessité d'avoir une réflexion prospective sur l'évolution des effectifs de la filière sociale de notre ministère. La CFDT demande à ce qu'une gestion prévisionnelle de nos effectifs soit mise en place en concertation avec les organisations syndicales.

QUESTIONS DIVERSES

- **arrêtés PPCR** : les arrêtés sont pris pour la majorité, quelques collègues ne les ont pas encore reçus. Le service gestionnaire indique que tous les arrêtés devraient être finalisés d'ici fin juin 2017 et demande de signaler au service les agents n'en ayant pas été destinataire d'ici septembre 2017.

La CFDT souligne que, pour que les agents puissent bénéficier de leur promotion en catégorie A, le reclassement doit être effectif et le reliquat d'ancienneté connu.

- **modification statutaire du corps des ASS et CTSS** : le *décret n° 2017-1050* portant dispositions statutaires communes aux corps de catégorie A de la fonction publique de l'État à caractère socio-éducatif, le *décret n° 2017-1051* portant statut particulier du corps interministériel des assistants de service social des administrations de l'État et le *décret n° 2017-1052* portant statut particulier du corps interministériel des conseillers techniques de service social des administrations de l'État, sont parus le 10 mai 2017.

Ces décrets créent la création d'un corps classé en catégorie A pour les ASS/APSS et en catégorie A+ pour les CTSS.

Les représentants du personnel souhaitent obtenir de l'administration des éléments de synthèse clairs sur la constitution du corps, l'avancement, les dispositions transitoires, les tableaux de correspondance du reclassement dans les nouveaux corps... Les gestionnaires du corps s'engagent à fournir tous les éléments dès que possible. Les représentants de la CFDT sollicitent également PSPP1 dans l'information à donner aux CTSS lors des prochains regroupements.

- **régime indemnitaire** : les représentants du personnel CFDT interrogent l'administration sur l'état d'avancement des négociations du régime indemnitaire 2017. Il est répondu qu'à ce jour aucun élément d'information n'est connu, les négociations sont toujours en cours. Les représentants du personnel CFDT rappellent l'historique et les oublis récurrents du régime indemnitaire des personnels de la filière sociale.

- **réorganisation de la DRH** : les représentants du personnel interrogent l'administration sur la place du service social dans la réorganisation de la DRH. Le service social reste toujours dans le champ de PSPP1 et conserve les mêmes interlocuteurs.

- **CAP promotion 2017** : les remontées des dossiers de promotion doivent être réalisées par les DREAL pour le 30 juin 2017 pour étude lors de la prochaine CAP prévue le 16 novembre 2017

Pour tout renseignement complémentaire concernant cette session, contacter les élu-e-s CFDT :

Pascal MAUCHAMP **DDT 68** **03 89 24 84 07**

pascal.mauchamp@developpement-durable.gouv.fr

Catherine GELY **DREAL Midi-Pyrénées** **05 81 27 51 31**

catherine.gely@developpement-durable.gouv.fr

Relevé de décisions de la CAP des ASS du 31 mai 2017

Annexe 1

Intégrations

NOM Prénom	Service		Grade		Période de détachement		Mode prise en charge	Date intégration proposée	Avis	
	origine	accueil	origine	accueil	début	fin			Service	CAP
FAVEREAUX-BENARD Nathalie	Conseil départemental de l'Essonne	DRIEA	APSS	APSS	01/01/2002	31/12/2016	Détachement	01/01/2017	Favorable	Favorable
OUAZENE Sabrina	Conseil départemental de Seine-et-Marne	DRIEA	ASS	ASS	01/09/2011	31/12/2016	Détachement	01/01/2017	Favorable	Favorable

Relevé de décisions de la CAP des ASS du 31 mai 2017

Annexe 2

Demandes de mobilité (cycle 2017-9)

POSTE			CANDIDAT			AVIS CAP	OBSERVATIONS
N° de poste	Intitulé du poste	Service d'accueil	NOM Prénom	Grade	Service d'origine		
191254	Assistant-e de service social	DRIEA/SSR 75	OUAZENE Sabrina	ASS	DRIEA/SSR 77	Pour information à titre de régularisation	Affectation au 1 ^{er} mars 2017
204967	Assistant-e de service social	DREAL Hauts-de-France/DIR MSPR	LAROSE Patricia	ASS	DREAL Hauts-de-France	F	
204820	Assistant-e de service social - BESANCON	DREAL BFC/2C SPRM	ZMIRLI Lauriane	APSS	Conseil départemental du Doubs	F	Détachement entrant sous réserve SERM et de la vacance du poste
205223	Assistant-e de service social	DREAL Normandie/SPR BRSS Rouen	MAUDUIT Fabienne	APSS	Centre hospitalier du Rouvray	F	Détachement entrant sous réserve SERM et de la vacance du poste
205074	Assistant-e de service social du travail	DRIEA/DSPA SSR	CLAVEL Caroline	APSS	Conseil général de l'Ain	F	Détachement entrant sous réserve SERM
203620	Assistant-e de service social à la DGAC	DAC Nord IDF	FAVEREAUX-BENARD Nathalie	APSS	DRIEA	F	
205222	Assistant-e de service social	SG/DRH/CRHAC2	VIMBOULY Ingrid	ASS	DRIEA	F	Sous réserve de la vacance du poste

(1) : V = vacant ; SV = susceptible
 (2) : F = favorable ; D = défavorable